



ASSOCIATION DES CYCLO RANDONNEURS DE VILLEPREUX

Compte rendu de réunion

| Date | Nombre de participants | Excusés |
|------------------------|------------------------|---------|
| 10 février 2022 | 11 | 14 |

Ordre du jour :

- Point sécurité
 - SRAV sur Villepreux (**S**avoir **R**ouler **A** Vélo)
 - Bilan des subventions reçues et à recevoir
 - Calendrier et les projets
 - Bilan des licences
 - VAV 2022 (organisation – innovations)
 - Informations et questions diverses
-

Michel remercie les personnes présentes.

Il évoque en quelques mots les sorties dans le rétro. En ce début d'année, malgré une météo pas toujours propice, les cyclos suivent bon an mal an le calendrier.

Jocelyne évoque la sortie du 30 janvier 2022 : le 2^{ème} groupe accueillait Armelle (future adhérente) et son époux. Bien que le circuit proposé (45 km) lui convînt, Armelle s'est trouvée en grande difficulté par manque de préparation, sans alimentation avant et pendant la sortie et mal hydratée.

Cela peut arriver à tout un chacun, mais c'est l'occasion de rappeler combien il est important de bien préparer sa sortie si on veut qu'elle soit réussie.

Alain SYLVAIN fait référence au groupe promenade créé il y a quelques années pour emmener les nouveaux adhérents. Daniel ROUCHEL en a été l'initiateur.

Éric explique que certains dimanches, lui et Daniel emmenaient chacun un groupe sur un circuit différent pour donner satisfaction aux participants. Cela devenait difficilement gérable d'autant qu'Éric s'est retrouvé à plusieurs reprises seul au rendez-vous le privant ainsi d'une sortie avec les autres membres du club.

Michel et Éric redisent l'importance de compter plus d'encadrants au sein du club, ce ne peut être que bénéfique.

• **Point sécurité**

Avant de revenir sur les circonstances de l'accident de Gérard, Michel donne de ses nouvelles ; il poursuit sa rééducation, marche pour l'instant avec des béquilles. Sa convalescence sera plus longue que prévue mais il a bon moral.

Un tuyau d'arrosage mal positionné sur une piste cyclable, une flaque provoquée par une fuite d'eau sur ce même tuyau, une basse température. Ces concours de circonstance ont provoqué sa chute.

Il a déposé un dossier auprès de l'assureur fédéral. Son épouse a adressé un courrier à la mairie. Après s'être rendu sur place, Michel a fait une déclaration sur l'application SURICATE.

Michel, dans son rôle de délégué sécurité/mobilité du CODEP78, en a informé tous les délégués sécurité des Yvelines.

Une chute de cyclos à Maisons-Laffitte a également fait l'objet d'une déclaration sur SURICATE.



ASSOCIATION DES CYCLO RANDONNEURS DE VILLEPREUX

Compte rendu de réunion

Michel milite pour que tous les clubs reçoivent les informations sur les accidents ou incidents touchant des cyclos, pour les inciter à être vigilants sur l'état des routes, des pistes cyclables et établir leurs circuits en tenant compte des aménagements routiers et de la fréquentation automobile. Ce qui a toujours été fait par Didier, Jacky et André lorsqu'ils préparaient le calendrier des sorties.

Michel a fait l'acquisition d'un harnais de fabrication française, léger et facile à porter. Une batterie alimente 3 feux de 3 puissances différentes. Les Leds sont blanches sur le devant et rouges sur l'arrière.



Il existe un deuxième modèle plus perfectionné qui permet de se connecter en groupe. Chaque membre reçoit tous les signaux lumineux : clignotants, feux stop, feux de détresse automatiques en cas de chute.

● **Savoir rouler à vélo**

Pour rappel : « *Savoir rouler à vélo* » est un dispositif initié par le Gouvernement dans le cadre du Plan national vélo. Son but étant de promouvoir une pratique sportive, en particulier celle du vélo, en toute sécurité. Il s'adresse aux enfants de 6 à 11 ans. La FFVélo a décidé d'en être partie prenante.

Les élus ont décidé de mettre en place le SRAV à la rentrée de septembre 2022 dans 4 écoles de Villepreux, soit 5 classes de CM2 (environ 150 élèves).

Dernièrement, Michel a rencontré les représentants de la police municipale. Un des leurs sera détaché sur un temps plein et il disposera des fonds nécessaires pour acheter des panneaux de base (stop – céder le passage, feux tricolores, etc.). Les instituteurs animeront la partie théorique, l'ACRV et le policier municipal auront en charge la partie pratique. Cette présence policière est un plus pour faire passer les messages auprès des élèves.

Grâce aux subventions reçues (voir ci-dessous) L'ACRV investira dans l'achat de vélos. Tous les élèves n'en n'ont pas.

Cet investissement n'est pas inutile car le SRAV se reproduira certainement sur plusieurs années.

● **Subventions**

Les subventions suivantes ont été versées :

→ 196 € reçus de la FFVélo. Elle est calculée suivant un nombre de points attribué par la Fédération en fonction des formations suivies par des membres du club, le nombre de jeunes et de personnes handicapées accueillis.

→ 140 € reçus de la FFVélo. C'est une remise exceptionnelle de la Fédération sur les 200 € réglées pour la formation initiateur de Michel et Pascal.

→ 1 500 € reçus de l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour le SRAV et un plan de relance en direction des clubs.

→ 820 € reçus du COREG pour l'aide aux fonctionnements des clubs.



Autre subvention

→ Michel a déposé une demande de subvention auprès du Fonds de développement de la Vie Active pour l'action SRAV. Le montant peut aller jusqu'à 5 000 €. Si notre dossier est accepté les fonds obtenus complèteraient ceux versés par l'ANS.

→ Une subvention de 1 500 € a été sollicitée auprès de la mairie. Lors d'une réunion organisée à l'attention des représentants des associations, les élus ont évoqué la baisse des budgets communaux ce qui pourrait avoir une conséquence sur le montant des subventions accordées.

● Calendrier 2022 et les projets

Des dates à retenir :

- la reconnaissance des 3 parcours du VAV : 94 km (27 mars) – 137 km (2 avril) – 207 km (30 avril)
- les SCT détaillées dans un mail précédemment envoyé

- Le séjour vélo à Autun – du 23 mai au 29 mai 2022
Michel contactera son ami, propriétaire d'un gîte, pour obtenir un devis. Vous recevrez toutes les informations ultérieurement.

- **La flèche Paris-Dieppe-Paris** – aller/retour en vélo – du 11 juin au 15 juin 2022
André prépare le voyage itinérant : 4 jours de roulage (370 km environ) – une journée de tourisme à Dieppe – les hébergements prévus dans des chalets au camping de Lyons-La-Forêt et à l'hôtel à Dieppe. Dès que le dossier sera finalisé, vous recevrez toutes les informations.

- **Versailles/Chambord** – date prévisionnelle le 18 juin 2022
Depuis de nombreuses années cette randonnée de plus de 200 km est initiée par Gérard et des copains cyclos. Hébergement dans un gîte – à chacun d'organiser son retour.

- **La Pierre Le Bigaut (PLB)** à Callac le 25 juin 2022
Ce jour-là, les routes sont fermées à la circulation et deviennent le paradis des cyclos. Le programme comprend 4 circuits : 100 km – 135 km + 2 plus petits (25 et 60 km). Deux formules sont proposées : cyclotourisme ou cyclo sportive.

Non inscrit au calendrier : « **Tous cyclistes en Yvelines** » en préambule du Paris-Nice, le 5 mars 2022 (départ de Mantes La Ville). Michel, en tant que membre du CODEP, sera réquisitionné pour flécher le parcours et tenir un contrôle ravitaillement.

Vous trouverez les détails sur le site de la FFVélo dans la partie « agenda »

Semaine fédérale à Loudéac : Du 31 juillet au 7 août 2022

Edith et Pierre, Cécile et Jean-Pierre, André et Jocelyne sont inscrits. Michel et Pascal LOPEZ vont également s'inscrire.

Semaine Européenne du cyclotourisme à Meppel (Pays-Bas) : du 9 juillet au 17 juillet 2022

Jocelyne et André sont inscrits.

Hélène rappelle que le club prend en charge le montant des inscriptions sous réserve de présenter les justificatifs adéquats.



• Autre projet

Prochainement, nous vous proposerons une sortie au restaurant « La table du Liberty » à Thiverval-Grignon. Un vendredi par mois, l'établissement propose une soirée jazz. Ce sera certainement courant avril. Vous recevrez bientôt un mail avec toutes les précisions nécessaires ;

• VAV – 21 mai 2022

Les lieux de contrôle-ravitaillement sont réservés : complexe sportif de Villepreux – salle des fêtes de Villers-En-Arthies – stade Tomasini aux Andelys – Parc de Douaire à Boissets. Il reste à déposer les demandes d'autorisation auprès des 3 Préfectures concernées.

Michel détaille les innovations qui vont être mises en place pour cette édition 2022. Certaines soulèvent débat.

→ Les inscriptions se feront uniquement en ligne depuis le site de l'ACRV via la billetterie « HelloAsso ». Les inscriptions sur place doivent rester exceptionnelles.

Pour Alain SILVAIN et Philippe SELLIER nous prenons le risque de perdre des participants. En effet, nombreux sont ceux qui s'inscrivent le jour même en fonction de la météo.

Michel indique que tous les clubs adoptent l'inscription en ligne. Cette pratique préconisée d'ailleurs par la FFVélo leur permet de mieux gérer leurs organisations. Il nous sera ainsi plus facile de maîtriser les achats (éviter les gaspillages), alléger les opérations du matin, limiter les flux de personnes dans l'enceinte du gymnase.

Cependant, sans en faire la publicité, le jour J nous accepterons les non-inscrits. Il n'est pas question de refuser qui que ce soit.

→ Le matin du VAV, les participants recevront un bracelet de couleur différente selon le circuit choisi. Ce bracelet sera mis au poignet par les bénévoles. L'objectif étant de lutter contre « les fraudeurs » même s'ils sont peu nombreux. Il sera marqué au feutre à chaque contrôle ravitaillement.

→ Afin de répondre aux contraintes sanitaires, les petits ravitaillements seront préparés à l'avance dans des sachets individuels jetables (abricots secs, pruneaux, chocolat, pain d'épices, pâte de fruits).

Philippe pose la question « que se passe t'il si un participant est allergique à un produit proposé ? »

En réponse : il est possible de prévoir une petite réserve pour chaque contrôle afin de s'adapter aux demandes spécifiques s'il y en a.

Alain craint que cette façon de procéder ne soit pas très conviviale et limite les échanges.

En réponse : en mai, le pass-vaccinal ne devrait plus avoir cours mais qu'en sera-t-il des mesures sanitaires ? seront-elles allégées ou supprimées ? Pour l'instant, Jocelyne précise que les Préfectures et les mairies demandent aux clubs de lister les mesures mises en place. Nous devons en tenir compte si nous ne voulons pas que notre dossier soit retoqué.

A contrario, des participants seront peut-être rassurés de recevoir un ravitaillement individuel.

Dans le même ordre d'idées, la part de flan servie habituellement avec le plateau-repas sera remplacée par une salade de fruits en contenant individuel.

Comme l'indique Pierre PAPON, nous devons tenir compte de la réglementation en vigueur.

Autre contrainte concernant cette fois-ci la sécurité : les participants devront attester sur l'honneur qu'ils sont en condition physique pour effectuer le parcours qu'ils auront choisi. Ils auront à cocher une case au moment de l'inscription.



ASSOCIATION DES CYCLO RANDONNEURS DE VILLEPREUX

Compte rendu de réunion

Pour en finir avec le dossier du VAV, Hélène rappelle que notre organisation nécessite l'implication d'une quarantaine de bénévoles.

Courant mars, vous recevrez le projet de répartition des tâches.

● Informations et questions diverses

→ Récompenses de la flèche Mont-Saint-Michel :

Edith, Pierre, André et Jocelyne ont reçu leur carton de route homologué et leur médaille de bronze délivrés par l'AUDAX CLUB PARISIEN. La catégorie « bronze » correspond à une flèche effectuée en formule tourisme.

→ Formation :

Dimanche 23 janvier dernier, Pascal LOPEZ a animé une session de formation à l'attention d'animateurs fédéraux. Elle s'est déroulée en 2 temps : la partie théorique en Visio et la partie pratique sur le terrain ; des ateliers en matinée et un circuit sur route l'après-midi.

La prochaine formation aura lieu le 10 avril 2022.

Un sujet de satisfaction ; non seulement de plus en plus de jeunes participent à ces formations mais un jeune encadrant était présent.—

→ Bilan des licences

Notre club compte 34 licenciés + 1 extérieur + 3 cotisants

3 renouvellements de licence sont à venir

1 nouvelle licenciée potentielle

Moyenne d'âge des licenciés (es) = 65 ans

→ 17 licenciés (e) dans la tranche des 60 ans

Le plus jeune : 39 ans

Le plus âgé : 83 ans

Féminines : 9

Fin de la réunion : 23H00

**Prochaine réunion : Jeudi 17 mars 2022
20H30 – Salle du Prieuré**
